

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Présidence :</b>       | Vincent GOUPILLAT.  |
| <b>Membres présents :</b> | MM. Laurent LACOUTURE, Herve ZAGO                                 |
| <b>Membres excusés :</b>  | Mmes Isabelle FONTAINE, Catherine PORTEJOIE,<br>MM. David FERRAND |
| <b>Invité excusé :</b>    | MM Olivier BLANCHETON   |
| <b>Membres absents :</b>  | Néant   |
| <b>Invités absents :</b>  | Néant.  |

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

1. Vincent Goupillat remercie les membres présents et informe des motifs d' absences des membres excusés, en ayant une pensée particulière pour notre amie Catherine Portejoie, qui vit des moments très douloureux.

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Débordements et écarts de comportement lors de la rencontre U13 niveau 1 du 25 fev.23 opposant les équipes de Champniers et St Yrieix.
- Message transmis par un dirigeant du club d'Exideuil sur la boîte personnel d'un arbitre officiel pour une rencontre sénior de D4.

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Bilan de l'action « Touche pas à mon foot » du 11 mars 23
- Point sur l'organisation des actions de valorisation prévue lors de la finale Festifoot U13 du 1 avril 23
- Point sur les sanctions disciplinaires dans les catégories jeunes

### 4° Questions et informations diverses

2. Néant

### SUJET(S) « POUR DECISION »

A. Convocation Commission Ethique :

1. Vincent Goupillat présente l'affaire des débordements lors de la rencontre U13 niveau 1 du 25 fev.23 opposant les équipes de Champniers et St Yrieix.  
Après lecture du rapport de notre CTD , du PV n°21 de la commission de discipline du 2 mars 23, et échanges entre les membres de la commission, nous validons la convocation des responsables des équipes concernes pour audition devant la commission le 3 avril 23 à 18h30.
2. Vincent Goupillat présente l'affaire d'un écrit transmis par un dirigeant du club d'Exideuil sur la messagerie personnelle de l'arbitre officiel pour une rencontre sénior de D4.  
Après avoir pris connaissance du contenu du mail, et fait lecture du PV n°22 du 9 mars 23, et échanges entre les membres de la commission, nous validons la convocation des responsables dirigeants du club d'Exideuil pour audition devant la commission le 3 avril 23 à 19h30.

### QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

1. Bilan de l'action « Touche pas à mon foot » du 11 mars 23  
L'action est portée conjointement par Emma Gauthiers, notre CTD, la commission des jeunes et notre commission, sur la sensibilisation des responsables des plateaux de jeunes face aux dérives de comportements des Educateurs et Parents.  
La catégorie ciblée est les U6/U8 lors des plateaux dans les différents secteurs du district de la Charente.  
Le retour fait de cette 1ère date est bon, même si, il est à nuancer avec l'annulation de 2 plateaux sur les 6 planifiés en raison des conditions météo.  
Les membres de la commission accompagneront ce travail de sensibilisation, lors des prochains plateaux U6/U8 et proposent que cette action soit mise en place lors de la JND du 3 juin.23
2. Point sur l'organisation des actions de valorisation prévue lors de la finale Festifoot U13 du 1 avril 23
  - 3 membres de la commission seront présents pour faire passer le Quiz sur les règles de vie et règles du jeu, et assurons la correction de celui-ci.

- L'action « Banc Exemplaire » de valorisation du bon comportement des éducateurs sera mise en place en partenariat avec la CDA et les éducateurs eux-mêmes.
3. Point sur les sanctions disciplinaires dans les catégories jeunes
- Les membres de la commission font l'amer constat de la multiplication des faits disciplinaires, depuis le début de saison, dans la catégorie U17 et à moindre niveau en U15.

### RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 13 mars 23

- ❖ **Décision 01** : Convocation pour échanges des Présidents, RTJ et Educateurs des Equipes U13 des clubs de Champniers et St Yrieix .
- ❖ **Décision 02** : Convocation pour échanges du Président et Secrétaire du club d'Exideuil.

-----  
La prochaine réunion est fixée au 2 avril 2023 à 18H30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.  
-----

L'animateur  
GOUPILLAT Vincent